



Chers compatriotes de Grande-Bretagne,

En vous souhaitant une très heureuse année 2011, je suis heureux d'inaugurer la publication par le consulat général de France à Londres de sa lettre trimestrielle d'information pour les français du Royaume-Uni. Il ne s'agit pas évidemment de prétendre imiter ou concurrencer les remarquables outils de communication qui sont déjà votre disposition ([London macadam](#), [le petit journal](#), [Ici-Londres](#), [French Radio London](#)..).

L'objectif poursuivi par le consulat est de compléter l'information disponible sur notre site internet en nous adressant directement à vous.

Je respecte bien sûr votre liberté et cette lettre d'information qui vous est adressée à titre d'essai cessera de vous être envoyée si tel est votre souhait. Ce faisant, le Consulat applique les règles qui s'imposent en matière de protection des données personnelles, et en particulier de celles que vous lui avez confiées.

Pour vous désinscrire envoyez un email à l'adresse suivante : newsletter.consulat.londres-leave@ambafrance-uk.org ou répondez directement à ce message.

1/ Elections de 2012 pour la communauté française de Grande-Bretagne



Comme vous le savez, la France est le pays du monde qui se préoccupe le plus de ces communautés expatriées. En matière électorale, les droits des français sont pratiquement sans équivalent dans le monde.

Tout d'abord, vous disposez de représentants élus au sein de **l'Assemblée des Français à l'Étranger** (AFE), organisme consultatif placé au près du Ministère des affaires étrangères et européennes et qui contribue à vous défendre et à vous représenter. Les français de Grande-Bretagne ont élu 6 conseillers (**Olivier Cadic, Anne Oppetit, Daniel Coccoli, Marie-Claire Sparrow, Olivier Bertin, Anne-Colette Lequet**), ces conseillers appartiennent pour l'essentiel à 2 grandes associations qui traduisent les grandes tendances de notre vie publique : l'UFE appartient à la majorité présidentielle, l'ADFE proche du PS et dans les rangs de l'opposition. Vos délégués et les présidents des 2 associations sont très largement associés aux travaux du consulat, notamment pour ceux qui touchent 3 dossiers prioritaires : la tenue des listes électorales, l'instruction des demandes de bourses scolaires et la gestion des affaires sociales.

Votre inscription sur les registres consulaires vous offre la possibilité de participer à l'essentiel des rendez-vous électoraux de la nation :



Ø d'abord évidemment l'élection au suffrage universel direct désormais tous les 5 ans du Président de la république ainsi qu'aux référendums.

Ø en 2012 le législateur offre pour la 1^{ère} fois aux français expatriés la possibilité d'élire 11 députés. Les français de Grande-Bretagne et d'Europe du nord en éliront 1.

Par ailleurs vous disposez par l'intermédiaire des conseillers AFE d'une représentation indirecte au sein du sénat ou 12 sénateurs représentent les français hors de France.

2/ Tenir à jour la Liste Electorale Consulaire est pour le consulat une mission fondamentale mais pas facile

En effet sur un total de 80.000 compatriotes inscrits sur le LEC du consulat général de France à Londres, au moins 15.000 n'ont plus donné signe de vie depuis des années et ne remplissent plus les conditions pour continuer à figurer sur les registres du consulat.

Avant de les radier des listes électorales et afin d'éviter que leur négligence ne les prive de leur droit de vote, le consulat a durant le 2^{ème} semestre 2010 multiplié les démarches permettant de savoir ce qu'étaient devenus ces « électeurs fantômes ». Environ 10% de ceux dont on avait perdu le trace, ont ainsi pu être localisés et ont été soit radiés de la liste électorale si ils avaient quitté la Grande-Bretagne soit maintenus si ils avaient simplement déménagé sans nous donner leur nouvelle adresse.

Cette mesure permettra d'éviter que le taux de participation au scrutin prévu en 2012 ne soit artificiellement gonflé par un grand nombre « d'abstentionnistes structurels », c'est-à-dire d'électeurs maintenus à tort sur une liste alors qu'ils ne résident plus en Grande-Bretagne. Le récit qui précède devrait inciter chacune et chacun d'entre nous à bien vérifier sa situation électorale et à passer le message à tous nos compatriotes concernés.

BREVE / NOUVELLE

Pour la communauté française et sur le consulat

250 nouveaux compatriotes



2010 aura été pour le consulat une année « record » pour le nombre des nouveaux accédant à la nationalité française. 250 nouveaux français pour l'essentiel par mariage ont reçu leur certificat de nationalité ainsi que leurs nouveaux documents d'identité français au consulat des mains des responsables de ce dossier au service de l'Etat-civil, Mesdames Karima Aznag et Gersende Hamoir. Chaque mois une petite fête est organisée au consulat pour célébrer cet événement en chantant la Marseillaise et en buvant quelques gouttes de champagne.

Bonne nouvelle pour les touristes étrangers résidants en Grande-Bretagne et demandeurs de visas pour se rendre en France :



Depuis septembre dernier l'instruction des dossiers de demandes de visas est assurée en dehors des locaux du consulat par la société **TLScontact** qui dispose de locaux adaptés et accueillants et d'un personnel très efficace. L'installation du service des visas

dans les sous-sols du consulat viennent à l'occasion de ce changement d'être totalement rénovés.

Nos locaux enfin accessibles



Le fauteuil roulant du consul général est heureux de partager avec les poussettes des mamans qui escaladent avec difficultés les escaliers du consulat la bonne nouvelle de la mise en service début février de l'ascenseur qui va relier les étages de notre bâtiment victorien. Nous allons donc être enfin conformes aux exigences minimum d'accessibilité au public

Charles Péguy au service de nos jeunes compatriotes



Le **Centre Charles Péguy** a pour vocation d'aider nos jeunes compatriotes venus à Londres pour perfectionner leur anglais ou pour trouver un emploi. Avec l'aide du Centre d'Echanges Internationaux et du consulat général de France à Londres, le centre Charles Péguy s'est fixé des objectifs encore plus ambitieux et s'est installé dans de nouveaux locaux fonctionnels dont l'inauguration a eu lieu en novembre dernier par l'ancien Haut-commissaire aux solidarités actives M. Martin Hirsch, venu à Londres pour l'occasion.

Le Collège Français Bilingue de Londres



CFBL COLLEGE FRANÇAIS BILINGUE LONDRES
Ouverture Septembre 2011

Nouvel établissement français au nord de Londres

Un projet éducatif ambitieux, bilingue et international, dans un cadre exceptionnel, au service du développement de chaque élève.

700 places de la grande section de maternelle (5 ans) à la troisième (15 ans).

Renseignements et inscriptions
020 7267 7119 - www.cfbl.org.uk

aepe

Pour vous désinscrire envoyez un email à l'adresse suivante :

newsletter.consulat.londres-leave@ambafrance-uk.org ou répondez directement à ce message.